

# UFC Que Choisir Vallée de Montmorency

## PV de l'AG 2015 (17 mars 2016)

### Début de l'AG

Monsieur Cima ouvre la séance à 20h15

Mme Dagnat fait le décompte des présents et représentés : 17 présents et 93 pouvoirs.

Nombre d'adhérents à jour de leur cotisation : 236 ; contre 231 l'an dernier.

192 renouvellements (83%) et 44 nouveaux.

### Rapport moral

L'association a 38 ans.

Avant de commencer le rapport moral, le Conseil d'Administration tient à souhaiter prompt rétablissement à Mme Saint Léger qui, pour des raisons de santé, n'a plus pu assurer les permanences litiges depuis mi-décembre 2014 et se retire du Conseil d'Administration.

### Actions, enquêtes, représentation

#### 1-Enquêtes nationale

Nous avons réalisé les enquêtes proposées par notre Fédération : maisons de retraite, agences immobilières, relevés de prix en grande distribution, retards des trains de banlieue.

Elles ont été assurées par Mme Dagnat, Mme Gals, Mme Le Nevé, M Cima, M. Du Bled, M Fouché, M Platteau, M Samson et M Vau.

Faute de temps, nous n'avons pas pu réaliser les enquêtes locales prévues lors de la dernière AG.

#### 2-Actuellement nous sommes membres :

- de la Commission Consultative des Services Publics Locaux Émeraude (traitement des ordures)
- du Conseil d'Exploitation du l'agglomération des villes du Valparisis où nous siégeons désormais.
- de la CDAC (Implantation ou modification de grandes surfaces de vente)
- de la Commission de surendettement (Banque de France) où on n'a pas siégé en 2015.
- de la Commission des usagers de la clinique des Sources (Montmorency)
- de la Commission des usagers de la clinique La Nouvelle Héloïse (Montmorency).
- de la Commission des usagers de la clinique de Belloy en France.

### Litiges (permanences, courrier, courriels)

40 permanences à St Gratien par Mme Gals, M. Cima, M Du Bled, M. Fouché.

Durée des permanences : une heure, voire plus en cas d'affluence, par semaine (sauf pendant les vacances scolaires), le jeudi de 19h à 19h30 au Centre Culturel du Forum à St Gratien.

La moyenne des personnes venues aux permanences (litiges et conseils) a été la même qu'en 2014 :

3 par séance avec une moyenne de 1,5 dossier à traiter par permanence. Nous avons traité 57 dossiers (74 en 2014).

Remarque :

- M Du Bled et moi-même avons opté pour tester le traitement des litiges par Internet (demande pressante de l'UFC national), à condition que l'on n'y passe pas ses jours et ses nuits.
- À propos de litiges, doit-on insister à propos de la mairie d'Eaubonne, de son hôpital et de ses places de parking au nombre insignifiant, cause de contraventions pour les automobilistes ? La question reste posée.

### Moyens de communications

- Répondeur (non enregistreur) qui nous permet d'informer les « non adhérents » sur les heures et les lieux de nos permanences.
- Le site sur Internet ([www.ufc-ul.org](http://www.ufc-ul.org)) a 17 ans. Il fonctionne bien puisqu'il draine des « non adhérents » et nous permet de recevoir des courriels. Il a toujours un hébergeur gratuit pour l'instant.
- Boîte aux lettres. Cette année nous n'avons pratiquement pas eu de courrier postal de non adhérents !
- Bulletin **Consommateur du 95** : Nous en sommes au n°140, à la 35<sup>ème</sup> année de publication (1 par trimestre consultables, téléchargeables et imprimables à partir de notre site).

### Relations avec les 2 autres AL du 95

Bonnes relations nous permettant 1 ou 2 fois par an de comparer nos méthodes de travail. Notre AL tenait le secrétariat de l'association départementale (UD) mais, à la demande des deux autres associations, cette dernière a été dissoute fin 2015, contre notre avis. Il n'y a donc plus d'UD dans le 95.

### Relations avec la Fédération

- Comme chaque année, l'UFC national nous demande un bilan complet et complexe de l'activité de notre AL : nombre d'adhérents, d'actifs, depuis quand..., si nous avons un bulletin local, un site Internet...
  - Réalisation d'enquêtes nationales par notre AL et participation aux réunions statutaires.
  - M Fouché a participé à l'AG 2015.
- Il va y avoir du travail car la fédération veut modifier les statuts. On va en reparler lors de la discussion.

### Rapport financier

Il est ensuite procédé, par Mme Dargnat, à la présentation du rapport financier.

- Montant des cotisations : 28€ par an (1<sup>ère</sup> adhésion) 23€ les autres années.
- Abonnement au **Consommateur du 95** : 4€ par an. Gratuit pour les adhérents.

Ré-adhésions : 208

Nouveaux adhérents : 22

Recettes 2015 :

Adhésions + dons	6 417.00 €
Subvention DGCCRF	821.46 €
Bénéfice sur un Abonnement Q.C	41.25 €
Remboursement suite à la liquidation UD	308.17 €

TOTAL recettes 7 585.88 €

Dépenses 2015 :	
Frais de timbres	2 814.34 €
Frais de déplacements	186.70 €
Assurances	533.15 €
Part fédérale	1 345.20 €
Frais de tirage bulletin	817.67 €
Fournitures de bureau	241.51 €
Frais divers	290.02 €
TOTAL dépenses	5 228.59 €
RESULTAT DE L'EXERCICE	1 357.29 €

**Le total des fonds en banque au 31.12.2015 est de 9 984.14 €**  
**Au compte à la Caisse d'Épargne au 31.12.2015 22 020.13 €**

Comparaison avec l'AG 2014

Solde au 31 décembre 2014 :

-Compte courant	8 626.85 €
-Caisse d'Épargne	21 824.61 €

#### Discussions à propos des rapports

Modification des statuts nationaux. Notre AL a donné un avis négatif sur tous les points proposés (comme la majorité des AL ayant répondu à la fédération).

Les principaux points étaient :

- Nom de l'association (ne semble plus à l'ordre du jour)
- Tarif unique (légèrement modulé) des adhésions.
- Entrés d'abonnés à la revue Que-Choisir au CA national
- Votes à la majorité des présents et représentés sans seuil (ne semble plus à l'ordre du jour)

#### Votes des rapports

Il est ensuite procédé, selon les statuts, au vote du quitus :

Rapport moral : 100% pour
Rapport financier : 100% pour

#### Prévisions

En 2016, notre objectif est de :

- Continuer le traitement des litiges en y ajoutant (test) les litiges sur Internet.
- **Motiver des bénévoles pour distribuer des tracts sur les marchés (renouer ainsi avec une habitude que nous avons il y a une vingtaine d'années)**
- Continuer la publication du **Consommateur du 95**
- Continuer à gérer notre site Internet
- Continuer à faire les enquêtes nationales
- À propos des « dépannages rapides », M. Cima propose de contacter les municipalités pour trouver une solution à ce qui s'apparente à une « arnaque ».
- Il est demandé à ce que l'on fasse de la publicité, pour notre AL, dans les revues locales et municipales. Nous n'avons pas eu le temps de le faire en 2015.

## **Renouvellement du CA**

Conformément aux statuts, il est procédé au renouvellement du conseil d'administration.

Les administrateurs sortant sont : Mme Le Nevé, Mme Saint Léger et M Cima.

Deux actes de candidature ont été adressés au Président huit jours avant l'Assemblée Générale (Statutaire) :

Mme Le Nevé et M Cima.

Il est procédé au vote pour le renouvellement des administrateurs.

Résultats : 100% pour chaque candidat.

## **Montant de la cotisation**

Après discussion sur le montant des cotisations, vue la trésorerie positive, les montants des cotisations sont reconduits comme suit :

- 28€ pour la première année d'adhésion ;
- 23€ pour chaque année suivante ;
- 0€ pour les bénévoles dont l'implication est avérée dans les enquêtes, les litiges, les représentations.

Résultat du vote : 100%

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h25

## **Conseil d'Administration faisant suite à l'AG du 17-3-2016**

Présents : MMes Darnat, Gals, Le Nevé. MM. Cima, Du Bled, Fouché.

Absents : 0

### **Election du Bureau**

Résultat des élections. Chaque membre du Bureau est élu à l'unanimité des présents :

Président : M Cima ; Trésorière : Mme Darnat ; Secrétaire : M Fouché.

## **UFC Que Choisir Vallée de Montmorency Membres du CA suite à AG 2015 du 17 mars 2016**

Président

M. CIMA Raymond

Trésorière

Mme DARGNAT Jacqueline

Secrétaire

M. FOUCHÉ Pascal

Autres membres du CA

Mme GALS Catherine

Mme LE NEVÉ Isabelle

M. DU BLED Thierry